

PRESENTATION GENERALE

Après trois éditions, le CDOS 90 relance pour cette année 2025 le Label Sport 90. Cette récompense permet dans un premier temps de faire valoir une forte implication sociale mais aussi de mettre en avant l'engagement d'un club sur différentes thématiques importantes.

Lors de cette dernière édition, 9 associations se sont initialement engagées réalisant ainsi un total de 40 fiches actions donnant la labellisation de 8 structures.

Ci-dessous la liste de l'ensemble des associations labellisées pour la saison 2025 :

- **AS Bavilliers**
- **AS Danjoutin Andelnans Meroux**
- **AS Méziré Fesches**
- **Association Equilibre**
- **Bessoncourt Roppe Club Larivière**
- **Compagnie Belfort Loisirs**
- **Entente Montbéliard Belfort ASCAP Rugby**
- **FC Grandvillars**

OBJECTIFS

Avant tout, le CDOS 90 souhaite mettre en valeur les actions déjà mises en place dans les associations sportives.

A travers ce dispositif, le CDOS 90 fait émerger de nouvelles dimensions par la pratique sportive proposée dans les clubs. Cela repose notamment sur 3 axes de développement :

- × Inciter les dirigeants à engager leur club dans un axe de développement extra-sportif tout en tenant compte des paramètres sociétaux.
- × Positionner le sport comme acteur de développement d'actions prenant en considérant des critères sociaux, professionnels, environnementaux ...
- × Développer de nouveaux partenariats.

PUBLIC CIBLE

Le projet est ouvert à toutes les associations sportives adhérentes/affiliées au CDOS 90 qui mettront en place des actions en faveur de :

- × Leurs adhérents : pratiquants, dirigeants administratifs, dirigeants sportifs.
- × Les familles des adhérents.
- × Tout autre public.

RECOMPENSES

- ✗ Toutes les structures participantes **ayant répondu au cahier des charges** se verront décerner le LabelSport 90.
- ✗ Les associations labellisées **bénéficieront d'outils de communication** pour valoriser leur engagement dans une démarche citoyenne. **Ce label est un gage d'implication sociale à travers le sport.**
- ✗ Comme pour la dernière édition, le jury élira 3 clubs et 1 Comité Départemental qui se verront récompensées par une dotation sous forme de bon d'achat. L'action « coup de cœur » du jury sera également récompensée comme prévu ci-dessous :
 - 3 premiers clubs = 550 €
 - 1^{er} Comité Départemental = 550 €
 - Action « Coup de Cœur », ou « encouragement » à un club = 300 €

Si la commission décide de récompenser l'action coup de cœur, un club recevant déjà 550 € peut être récompensé des 300 €.

DESCRIPTION

Dans le cadre du label et en vue de respecter les valeurs du sport et de l'Olympisme, **les clubs sollicitant le label doivent mettre en place à minima 4 actions dans au moins 2 thématiques différentes.**

Afin d'effectuer un premier tri, les clubs doivent transmettre les 4 fiches actions qu'ils jugent les meilleures.

- ✗ **SANTÉ** : inciter au sport santé et sensibiliser aux dangers de la drogue, de l'alcool et du dopage
Idées d'actions :
 - Organiser des interventions / conférences sur la prévention des différentes conduites addictives (tabagisme, l'alcoolisme...)
 - Mettre en place une journée de donation pour la lutte contre une maladie (octobre rose)
 - Ouvrir une section sport santé et promouvoir le sport sur ordonnance
 - Sensibilisation sur l'hygiène de vie et l'alimentation via la mise en place d'interventions avec des médecins du sport, nutritionnistes etc...
- ✗ **ENVIRONNEMENT** : respecter l'environnement, les lieux de pratique, les équipements et les matériels sportifs
Idées d'actions :
 - Plopping : Organiser une journée de sensibilisation et de collecte des déchets sur une zone définie
 - Mettre en place de nouvelles infrastructures ou équipements utilisant des énergies dites propres (panneaux photovoltaïques, éolien, recyclage de l'eau de pluie...)
 - Mettre en place une recyclerie sportive au sein de la structure
 - Agir contre le gaspillage alimentaire et énergétique

- × **ÉGALITÉ** : dénoncer les comportements déviants et les discriminations pour favoriser l'accès au sport pour tous

Idées d'actions :

- Lutter contre toute forme de harcèlement, et lutter contre les comportements discriminants (racistes, sexistes, LGBT...)
- Exclure les discours et actes présentant un caractère religieux
- Favoriser la mixité hommes/femmes dans la pratique et dans les instances dirigeantes
 - Ouvrir une section féminine ou une section mixte
 - Opter pour une mixité homme/femme au sein de l'instance dirigeante
- Permettre l'accès au sport pour tous (personnes en situation de handicap, de difficultés sociales ...).

- × **CITOYENNETÉ** : adopter une démarche citoyenne lors et en dehors de la pratique sportive

Idées d'actions :

- Organiser une collecte de matériel au sein du club afin de l'envoyer dans un club
- Promouvoir le respect des règles et des différents acteurs avec la mise en place de journée de sensibilisation via des discussions, échanges ou encore mise en situation d'arbitrage
- Valoriser en interne les personnes ayant fait preuve de fair-play et son comportement par la création de récompenses mensuelle
- Inciter à la formation et faciliter l'insertion professionnelle

Autres exemples :

- × Organiser une journée « don du sang »
- × Mettre en place une journée de pratique mixte entre des jeunes et des personnes en situation de handicap
- × Conférence sur les risques des réseaux sociaux (cyberharcèlement, usurpation d'identité...)
- × Intégrer la mixité dans les instances dirigeantes
- × Mise en place d'une charte sur le respect et le fair-play signé par l'ensemble des licenciés du club
- × Communiquer sur le dispositif d'aides aux licences du CDOS 90

MODALITES DE PARTICIPATION

- × Les actions doivent être réalisées entre le 01/01/2025 et le 31/12/2025.
- × A la réalisation de chaque action, la structure devra renseigner une **fiche action** afin de faire la preuve de leurs réalisations (peuvent accompagner ces fiches des invitations aux temps forts, un programme d'intervention, des articles de presse ...). **UNE ACTION = UNE FICHE ACTION**
- × L'ensemble des actions doivent impérativement être menées au sein du département du Territoire de Belfort
- × L'association doit être capable de pouvoir présenter des actions ne faisant pas partie du fondement même de la structure
- × Afin d'être en mesure de participer au Label Sport 90 et de voir ses actions récompensées, les associations doivent sans exception être affiliées ou adhérentes du Comité Départemental Olympique et Sportif du Territoire de Belfort
- × Un jury se réunira ensuite pour délivrer les labels et élire les lauréats.
- × Plus d'informations seront données ultérieurement sur la remise des récompenses.

Une fois l'ensemble des actions réalisées, merci d'envoyer directement la fiche action remplie accompagnée de photos, vidéos, articles de presse... à l'adresse suivante : territoiredebelfort@franceolympique.com

RESSOURCES EXPLOITABLES

Le CDOS 90 et ses partenaires sont à disposition des structures pour les accompagner dans la mise en œuvre des actions avec notamment :

- ✗ Intermédiation Services Civiques
- ✗ Plateforme RSO du CNOSF
- ✗ Ressources fédérales
- ✗ Partenaires spécialisés (DDCSPP, ALTAU Antenne Médicale de Prévention du Dopage de BFC, Pôle Emploi, CMS, ARS, ...)

Exposition Manger-Bouger-Dormir



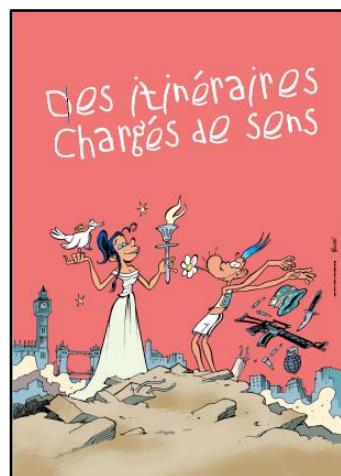
12 panneaux d'exposition répartis dans 3 thématiques : manger – bouger – dormir

Exposition Fair Play



6 panneaux d'exposition

Expo Relai et Flamme Olympique



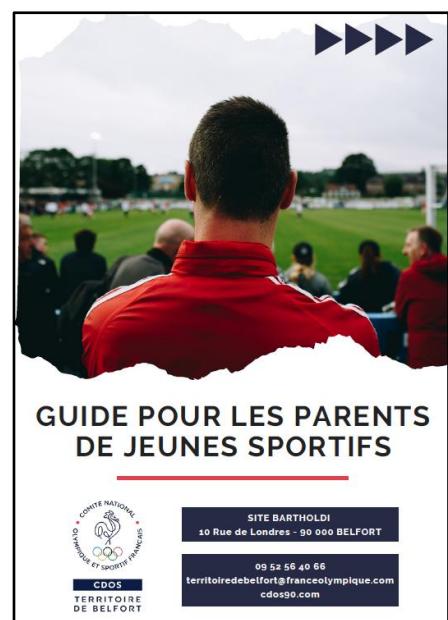
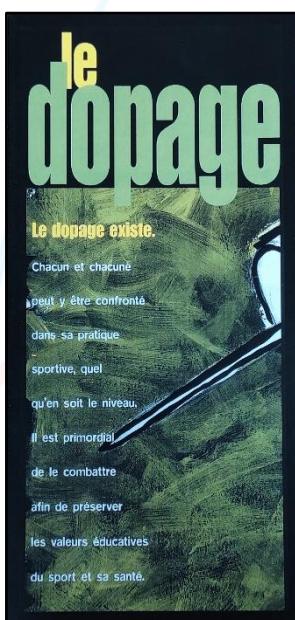
6 panneaux d'exposition sur la flamme olympique et le relai

D'autres supports sont à la disposition des associations



Le CDOS 90 a aussi créé un jeu de société portant sur les Jeux Olympiques. Plusieurs thématiques sont abordés avec notamment l'histoire des JO, les valeurs et les symboles, des anecdotes ou bien encore des gages sportifs...

D'autres supports sont à la disposition des associations



Des flyers de sensibilisation au racisme – dopage – mode de vie sain ainsi qu'un guide pour les parents de jeunes sportifs peuvent être distribués dans votre association

D'autres interventions sont possibles. N'hésitez pas à nous consulter afin d'envisager cela ensemble.

INFORMATIONS ET CONTACT

- × Comité Départemental Olympique et Sportif 90
 - Site Bartholdi – 10 rue de Londres – 90000 Belfort
 - Territoiredebelfort@franceolympique.com
 - 09 52 56 40 66
 - cdos90.com - facebook.com/CDOS90
- × Corentin Renaudot / Chargé de mission événementiel & communication
 - 09 52 56 40 66 / 07 84 93 96 77
 - corentinrenaudot@franceolympique.com

PLUS D'INFORMATION SUR NOTRE SITE WEB :



<https://www.cdos90.com/labelsport>

